



## Compte-rendu CHSCTSS DIRAG du 2 avril 2020 Spécial Covid-19

Concernant les PV, DIRAG/D présente ses excuses suite à la mise en ligne par erreur de la version brouillon du PV du 19 mars sur meteodg.info. Le PV du 26 mars n'est pas encore réalisé.

Les 3 médecins de prévention étaient présents à cette réunion.

### Etat des lieux DIRAG :

Sur 98 agents :

- 39 en télétravail + 8 à venir
- 3 en arrêt de travail
- 24 disponibles pour les tableaux de services
- 11 disponibles pour intervention (maintenance)
- les autres : autorisation d'absence exceptionnelle (raisons médicales ou autres).

DIRAG/D rappelle que la philosophie à MF est de réduire la présence physique sur site au maximum conformément aux directives nationales. Evolution à prévoir à court terme :

- 1 poste permanent sur site en Martinique
- 1 poste semi-permanent tenu en télétravail en Martinique (en réflexion)
- 1 poste semi-permanent en Guyane sur site
- 1 poste semi-permanent tenu en télétravail en Guadeloupe (en réflexion)
- Support des permanenciers Prévision (avec capacité de production).
- Renfort possible du prévi Guadeloupe sur site en cas de vigilance orange.

En Guadeloupe, DIRAG/D estime que les vacances peuvent reposer sur 3 à 4 agents en télétravail qui auront les outils à disposition (PC fournis et équipés par TTI avec connexions sécurisées aux outils MFY et Synopsis). En Martinique également, 3 à 4 agents pourraient télétravailler pour le poste PC. Toujours pas de pause de nuit en vue pour le PAC, la direction poursuit l'instruction. Nous avons demandé à bien organiser le service pour que chaque agent ne fasse pas plus d'une vacation par semaine et limiter les risques sur la santé. En Guyane, le poste est gardé en présentiel car le télétravail n'est pas possible ou très limité.

La CFDT-Météo est pour le « Restez chez vous ». Néanmoins, nous avons émis des réserves sur le télétravail de prévisionnistes en raison du manque de fiabilité des réseaux télécom (nombreuses coupures et débits réduits depuis le confinement). Ce qui ne semble pas poser de problèmes à la direction. De plus, l'impact psychologique sur les agents ne participant pas aux vacances sera forcément négatif, avec un côté discriminant pour ceux qui n'ont pas les moyens de télétravailler.

Enfin, l'amplitude horaire des vacances sur les 3 départements sera revue à la baisse avec une production réduite.

La CFDT-Météo a demandé le maintien de la fréquence du ménage dans les centres et ce, tant qu'il y a une présence sur site, a contrario de certains RP qui ont demandé sa suppression dans tous les centres. Le médecin de prévention s'est opposé à la suppression du ménage, compte tenu du respect des règles sanitaires et des mesures barrières à effectuer. La direction va étudier la question, un compromis est à trouver entre la fréquence de ménage et l'exposition aux risques des agents.

En cas de difficultés, l'assistance sociale est à disposition pour toute écoute, de même que le psychologue de MF et plus largement les différents acteurs des services médico-sociaux.